

23 nov 2017 -16:13

Appartient à [Conseil des ministres du 23 novembre 2017](#)

Evolution du dépôt légal à la Bibliothèque royale de Belgique

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Zuhair Demir, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi du 8 avril 1965 instituant le dépôt légal à la Bibliothèque royale de Belgique.

L'avant-projet de loi répond aux deux objectifs suivants :

- moderniser et étendre la loi du 8 avril 1965 relative au dépôt légal des publications à la Bibliothèque royale de Belgique, aux publications numériques off line et on line
- adapter cette même loi à l'évolution des pratiques auxquelles la Bibliothèque royale est confrontée et aux adaptations réglementaires subies ces dernières années au niveau de sa structure

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe